

Usagers solidaires avec les éboeurs

Tout va très bien, Monsieur Vigier*,
Tout va très bien, tout va très bien.

Par rapport à la situation catastrophique des mois de novembre et décembre 2018, le service de collecte des ordures dans le secteur du SIOM s'est largement amélioré. Les collectes sont maintenant assurées dans une grande majorité du territoire de la Vallée de Chevreuse. Selon un article paru dans Le Parisien du 9 août dernier,
« Le conflit social initié l'automne dernier au Siom a fait couler beaucoup d'encre. Il est aujourd'hui terminé, si l'on en croit Youri Ivanov, le président de Sepur. « Tout est rentré dans l'ordre, les gens se sont remis au travail », assure celui pour qui « le climat est aujourd'hui apaisé » ».

Tout va très bien, tout va très bien.
Pourtant, il faut, il faut que l'on vous dise, on déplore un tout petit rien :

Les salariés n'ont toujours pas touché les mois de salaire de novembre et décembre. Rappelons qu'ils n'ont pas été payés ces mois là alors même qu'ils n'étaient pas en grève mais privés d'outils de travail.

Tout va très bien, tout va très bien.
Pourtant, il faut, il faut que l'on vous dise, on déplore un tout petit rien :

Dans la lettre des maires du 20 décembre 2018, ceux-ci assuraient avoir obtenu l'engagement de SEPUR de maintenir les emplois des 84 salariés repris dans la durée. **Actuellement, des procédures de licenciements sont en cours, visant des salariés ayant jusqu'à 30 ans d'ancienneté.** Deux d'entre eux ont d'ailleurs démissionné après leur entretien préalable à « d'éventuelles sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement ». Deux autres ont été licenciés. Dès novembre 2018, le collectif de soutien des salariés du SIOM annonçait que la stratégie de SEPUR serait de faire partir, voire de licencier, les salariés qui coûtent le plus cher. C'est exactement ce qui se passe aujourd'hui. **L'utilisation abusive du licenciement pour faute grave permet à SEPUR d'éviter indemnités et préavis. Certains salariés attaqueront aux prud'hommes mais les procédures y sont longues.** Les salariés sont donc les premières victimes de la gestion malsaine de SEPUR.

Tout va très bien, tout va très bien.
Pourtant, il faut, il faut que l'on vous dise, on déplore un tout petit rien :

Dans le contrat qui lie l'entreprise SEPUR au SIOM, les équipages des camions-bennes (exception faite pour les mini-bennes) doivent être trois : un chauffeur et deux ripeurs, à l'arrière. Ceci assure la sécurité des salariés qui travaillent à proximité des broyeurs. Pourtant, **l'entreprise propose aux salariés des primes pour accepter d'assurer la tournée avec un seul ripeur.** Effectivement, des habitants témoignent ne voir parfois qu'un seul ripeur.

Tout va très bien, tout va très bien.
Pourtant, il faut, il faut que l'on vous dise, on déplore un tout petit rien :

Dans la lettre des maires du 20 décembre 2018, ceux-ci confirmaient leur soutien aux salariés et assuraient avoir obtenu l'engagement de SEPUR que les éboueurs n'auraient pas à travailler le samedi après-midi, à part pour la collecte des marchés. Pourtant, cet été, **les salariés ont reçu des demandes pour travailler jusqu'à 10h par jour et 6 jours par semaine** sans assurance d'être payés pour ce travail supplémentaire. **Il s'agit de « volontariat », bien sûr...** Et récemment encore, des habitants ont constaté le passage de camion le samedi en fin d'après-midi, en dehors de tout marché.

Tout va très bien, tout va très bien.
Pourtant, il faut, il faut que l'on vous dise, on déplore un tout petit rien :

Certaines tournées sont toujours désorganisées, avec des équipes différentes, fonctionnant toujours avec des plans et des horaires inhabituels. **Les salariés vont au travail la boule au ventre** parce que l'ambiance est exécrationnelle et qu'ils ont peur que la moindre erreur leur soit reprochée. Et ils n'ont pas forcément tort.

Mais, à part ça, chers élus du SIOM,
Tout va très bien, tout va très bien.

Vous l'aurez compris, non, ça ne va pas du tout.
Les répercussions du conflit sont encore nombreuses et les élus du SIOM en sont les responsables en ayant attribué le marché à une société à la réputation sociale sulfureuse. Ils continuent de laisser SEPUR agir impunément malgré les engagements pris dans la lettre des maires.

Le collectif de défense des éboueurs s'est toujours prononcé pour la mise en place d'une régie publique et pour que cette solution soit étudiée rapidement. Pour l'heure, on ne peut pas accepter plus longtemps que SEPUR, choisi malgré sa réputation sociale déplorable, agisse impunément en ne respectant ni les termes du contrat, ni les engagements pris à l'égard des salariés et des habitants. Ne laissons pas les conditions de vie et de travail des éboueurs ainsi dégradées, les salariés les plus expérimentés étant poussés vers la sortie ou licenciés. **Nous vous appelons à faire pression sur votre maire et sur les élus des conseils municipaux siégeant au SIOM afin qu'ils nous débarrassent de cette entreprise toxique et reprennent en main ce secteur crucial.** Il faut agir, la qualité du service est en jeu, l'image sociale et environnementale de nos villes le demande.